

IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE CREEE AVANT 1978

Vous devez constituer un dossier comprenant le formulaire **M 0 et son annexe fiscale**, ainsi que les pièces justificatives suivantes :

Pièces justificatives pour la société :

- 2 exemplaires des statuts mis à jour** certifiés conformes par le gérant ;
- 2 copies des statuts mis à jour** :1 pour la MSA, 1 pour les Impôts ;
- une attestation du gérant** précisant la date de création de la société, si celle-ci ne figure pas sur les statuts mis à jour ;
- 2 copies de l'acte, délibération ou décision** constatant la nomination des gérants si ceux-ci ne sont pas désignés par les statuts (procès verbal enregistré en général) ;
- un justificatif de jouissance des locaux** du siège de la société (attestation de mise à disposition du propriétaire + titre de propriété, taxe foncière...)

Pièces justificatives pour les gérants :

- une copie de la carte d'identité ou du passeport** de chaque dirigeant personne physique français ;
- une déclaration de l'intéressé** faisant connaître sa **filiation**, ou un **extrait d'acte de naissance** ;
- une attestation sur l'honneur** relative à **l'absence de condamnation** ou de sanction pour chaque personne ayant le pouvoir d'engager la société ;

Autres pièces :

- un pouvoir** pour le mandataire déposant la formalité ;
- un chèque de 83,96 €** libellé à l'ordre du greffe du tribunal de commerce
- un chèque de 54 €** à l'ordre de l'Agent Comptable Chambre d'Agriculture des BDR